

PROPOS LIMINAIRE**Conférence de presse****Mercredi 18 juin 2025**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

En premier lieu, je souhaite revenir sur le communiqué que nous avons partagé hier avec vous relatif à l'attaque perpétrée contre nos Casques bleus, samedi dernier à proximité de Zémio dans le Haut-Mbomou.

Nous condamnons fermement cette attaque, menée par des éléments armés contre une patrouille de notre Foce qui a essuyé des tirs nourris alors qu'elle effectuait une mission de protection des civils.

Deux Casques bleus népalais ont été blessés au cours de cette attaque. Au nom du leadership et des collègues de la Mission, je leur souhaite un prompt rétablissement.

A la suite de cette attaque, nous avons immédiatement renforcé notre présence dans la zone afin d'assurer la sécurité de la population civile et de nos personnels.

La MINUSCA rappelle que les attaques contre les Casques bleus des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international.

Elle appelle les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de ces actes afin qu'ils puissent être traduits devant la justice.

La MINUSCA réaffirme son engagement à poursuivre la mise en œuvre de son mandat au service de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

+++

Poursuivons avec une annonce.

Dans une semaine, le jeudi 26 juin plus précisément, la situation en République centrafricaine sera à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations Unies à New York.

Le rapport du Secrétaire général couvrant la période du 13 février au XX juin sera discuté lors de cette réunion. Vous le savez, selon la résolution 2759, il est prévu que le Secrétaire général présente un rapport sur l'application du mandat de la MINUSCA tous les quatre mois.

Cet évènement sera diffusé en direct sur la web TV de l'ONU et nous nous retrouverons ici-même le vendredi 27 juin pour revenir sur les grandes lignes du rapport.

+++

Depuis 2022, la Journée internationale de lutte contre les discours de haine est célébrée chaque 18 juin.

Aujourd'hui, la MINUSCA s'associe au système des Nations Unies pour réaffirmer que la haine n'a pas sa place en République centrafricaine.

Comme le souligne le Secrétaire général, António Guterres dans le message diffusé à cette occasion : « *Les discours de haine empoisonnent la société. Ils ont mené à la violence et aux atrocités qui ont marqué les périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité.* »

Cette année, la Journée est célébrée sous le thème « *Les discours de haine et l'intelligence artificielle* ».

En effet, comme le rappelle le Secrétaire général des Nations Unies dans son message, « *les discours de haine se propagent plus vite et plus loin que jamais, amplifiés par l'intelligence artificielle. Des algorithmes et des plateformes numériques intégrant et reproduisant les préjugés diffusent des contenus toxiques et créent de nouveaux espaces de harcèlement et de violence.* »

En vue des prochaines échéances électorales, la diffusion de propos stigmatisants, de messages de haine et de désinformation menace la cohésion nationale et fragilise le tissu social ; elle peut, si nous n'y prenons pas garde, rallumer les braises du conflit.

Comme le rappelle également souvent la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza : « *Il n'y a pas que les balles qui tuent. Les mots peuvent aussi tuer.* »

C'est pourquoi il est essentiel pour nous tous, et plus particulièrement les journalistes – de refuser d'être l'objet de manipulation ; refusons d'être les vecteurs de la désinformation, restons fidèles à la déontologie et à l'éthique.

Amplifier la désinformation, c'est contribuer à la pérennisation de l'instabilité en République centrafricaine.

À l'occasion de cette journée, prenons ensemble l'engagement de diffuser l'espoir plutôt que la peur.

Et « *restons unis dans la poursuite de la paix, du respect mutuel et de la compréhension de toutes et tous.* » – comme l'appelle de ses vœux le Secrétaire général des Nations Unies.

+++

Une autre journée internationale sera célébrée demain, celle pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit.

Instaurée en 2015, cette Journée a pour objectif de sensibiliser à la nécessité de mettre un terme à la violence sexuelle en temps de conflit, de manifester de la solidarité envers les victimes et de rendre hommage à celles et ceux qui luttent en première ligne pour éliminer ces crimes.

Dans le message diffusé à l'occasion de cette journée, le Secrétaire général des Nations Unies précise que « *cette année, l'attention se porte sur les blessures intergénérationnelles causées par la violence sexuelle liée aux conflits, qui sont profondes et durables.* »

Pour briser cette chaîne, nous devons affronter les horreurs du passé, accompagner les personnes survivantes d'aujourd'hui et protéger les générations futures d'un sort identique ».

En République centrafricaine, 393 cas de violence sexuelle liée aux conflits, affectant 549 victimes (281 femmes, 237 filles et 31 hommes) ont été documentés et vérifiés entre juin 2024 et fin mai 2025.

Ces violences sont perpétrées à la fois par des acteurs étatiques et non-étatiques.

Il faut souligner que le nombre de cas documentés représente seulement une tendance car la majorité des survivantes et survivants de violence sexuelle liée aux conflits se taisent par crainte de stigmatisation ou de représailles, mais aussi en raison du manque de services et d'acteurs de protection disponibles dans les zones reculées qui sont souvent les plus touchées.

Afin de pallier l'absence de structures de soins, la MINUSCA et UNFPA, en coordination avec les centres de santé et les organisations non gouvernementales médicales, ont facilité l'acheminement de kits post-viol et de médicaments vers Am-Dafock et Birao (Vakaga), Rafai et Dembia (Mbomou), Sam-Ouandja (Haute-Kotto), Markounda (Ouham), Bocaranga (Ouham-Pendé), Nzakoundou et Ngaounday (Lim-Pendé), Bangassou (Mbomou), et Obo (Haut-Mbomou).

Mais, cela reste insuffisant.

Les conséquences des violences sexuelles liées au conflit sur les survivants nécessitent une prise en charge non seulement médicale mais aussi psycho-sociale et juridique, laquelle fait malheureusement défaut en Centrafrique et empêche les survivantes et survivants d'emprunter le chemin de la résilience et d'obtenir réparation.

Rappelons qu'un plan national d'action de deuxième génération de lutte contre les violences sexuelles liées au conflit (2024-2028), développé avec l'appui technique des partenaires techniques et financiers dont la MINUSCA, a été adopté par le Président Touadéra en juin 2024.

Il préconise notamment de former les Forces armées et de sécurité centrafricaines, d'enquêter sur les allégations de violences sexuelles liées au conflit et de poursuivre les auteurs présumés ainsi que d'offrir

l'accès des survivantes et survivants à un soutien juridique, médical, psychosocial et socio-économique.

Enfin une dernière information à ce sujet, deux journées de sensibilisation sont organisées aujourd'hui et demain à Bangui ciblant 50 représentants de la société civile, des organisations de défense des droits de l'homme, leaders communautaires et religieux.

+++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant entamer la session des questions et réponses. Je suis à votre écoute.

+++

Avant de donner la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, YouTube et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation.